



Mercree

Hôtel Astoria 1447
& Mengelle

103, RUE ROYALE

Bruxelles

Chère marquise,

J'ai passé immédiatement
chez mon notaire et voici ce
qu'il m'a répondu:

Un intendant qui touche
autant pour cent sur les re-
venus des terres, ne reçoit rien
sur le prix de vente quand
les terres sont vendues. — à
moins qu'il ne soit intervenu
comme négociateur

TAM

8221
heureusement "au revoir", à l'an
prochain. à tous deux.

Prany Linnons

La buée mélancolique de Goose-
beek s'est changée ici en une
pluie d'ivresse.

1448

Les Droits et frais d'actes
se montent pour un immeuble
dépassant 20.000 frs à $7\frac{1}{2}$ ou
8 pour cent au Total. Ces Droits
et frais sont sans stipula-
tion contraire à charge de l'a-
cheteur.

Pour une vente publique
les frais se montent à 10 %
au moins, parfois à 13 %.

Je vous envoie tout de
suite ces renseignements et
vous redit encore bien affec-